

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62

☎ 02.96.31.69.08

mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRÉSENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, Mme Christelle MEUNIER, M. Patrick MÉNARD, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, Adjoints, M. Jacky GILLET, M. Robert LEBLANC, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, Mme Malika TOUBLANC (à partir de 20h55), Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET (à partir de 20h18), Mme Julie POUPART (à partir de 20h35), M. Cédric BOUGON, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER (à partir de 20h13), M. Laurent TRONEL a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
M. Mickaël CARDIN a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC
Mme Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Mme Adeline BRIVE jusque 20h55)

Absents : Mme Marie-Sergine BEZARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal TARDY

Date de la convocation et d'affichage : 9 décembre 2021

Objet de la Délibération
n°202112160141

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	21

- Devis de maîtrise d'œuvre aménagement de la Vallée de Boutard

Des devis ont été proposés par l'Association Team Bikers 22, il convient de revoir avec celle-ci les besoins d'aménagement avant de désigner la maîtrise d'œuvre des travaux.

Un devis de la SARL ORLING d'un montant de 4 200 € HT est présenté et un devis de 2 881.94 € de Alexis Brunetaud pour la mise en place de zone de VTT Trial sur le terrain.

Considérant la nécessité de recruter un cabinet de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de ce terrain et la proposition de l'association Team Bikers 22, le Conseil Municipal décide de donner une suite favorable à ces devis de la SARL ORLING pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'un montant de 4 200 € HT et celui de Alexis Brunetaud pour la mise en place de zone de VTT Trial sur le terrain d'un montant de 2 881.94 €.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN



[Signature]